

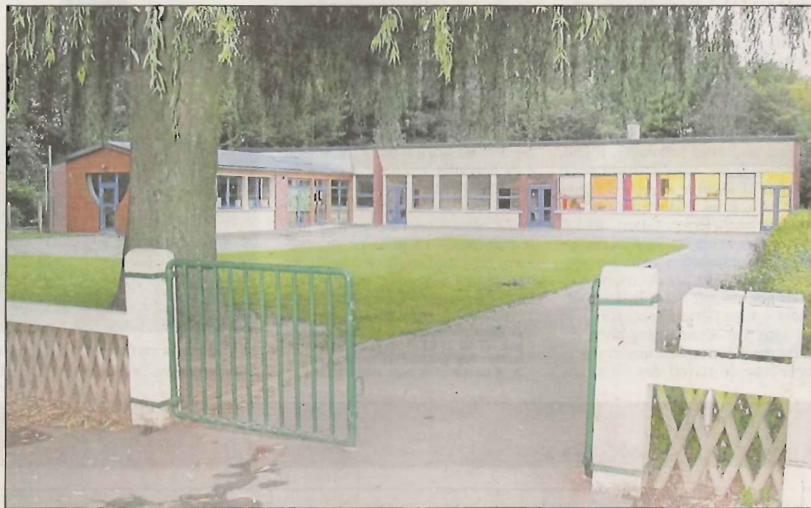
Inepties de la carte scolaire : l'Atrébatie souhaite une démarche globale de territoire

La dernière carte scolaire est restée en travers de la gorge des élus de Frévin-Capelle et d'Izel-lès-Hameau. Deux communes où l'école a perdu une classe, alors qu'elles viennent d'engager des travaux pour le confort des élèves. Les manifestations de parents n'y ont rien changé. Aujourd'hui, le dossier est pris en main par la com de com de l'Atrébatie, qui souhaite prévenir à l'avenir ce type de situation.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoixdunord.fr

Dans ce domaine, on pourrait aussi citer l'exemple de l'école de Rebreuviette (village de la com de com des 2 Sources), fermée après décision académique, alors que la municipalité venait de la rénover totalement un an plus tôt.

Sur le territoire de l'Atrébatie, Frévin-Capelle a vécu exactement la même situation. L'école a été agrandie il y a deux ans avec la construction d'une aile nouvelle, afin de proposer trois vraies salles de classe, pour l'accueil des enfants de maternelle, CP et CE1 du village, mais aussi d'Agnières, Capelle-Fermont et Haute-Avesnes. À Izel-lès-Hameau, une classe a été ouverte en septembre 2009, ce qui a décidé le conseil municipal à faire l'acquisition de matériel pédagogique, et à penser aux travaux à réa-



Un an après l'extension du bâtiment, l'école de Frévin-Capelle a perdu une de ses trois classes.

liser pour le confort des enfants et des enseignants. Mais le bel élan a vite été brisé par l'annonce de la fermeture de cette nouvelle classe quelques mois à peine après son ouverture. Elle aura vécu un an ! Ces situations sont autant d'exemples dont les maires ne veulent plus. Réunis en conseil communautaire au printemps, les élus de l'Atrébatie ont émis le souhait de porter une démarche globale. Le président Pierre Guillemant a sollicité

« Le sous-préfet Raymond Le Deun a reconnu que la situation est d'une incohérence totale. »

un entretien avec le sous-préfet Raymond Le Deun sur le sujet. « Je lui ai dit qu'il fallait arrêter ces machins inimmables. Il a reconnu que la situation est d'une incohé-

rence totale. D'ailleurs, il est concerné autant que nous car il attribue la DGE (dotation globale d'équipement, une aide financière de l'État aux projets des collectivités) pour ces bâtiments scolaires ! »

Au nom des maires de l'Atrébatie, Pierre Guillemant a demandé à « avoir une analyse prospective pour anticiper les tendances ». Un rendez-vous a été programmé avec l'inspection académique dernièrement. « Il en est tout d'abord res-

sorti que nous avons des performances satisfaisantes au niveau de l'école. C'est un territoire positif. » Concernant la démarche de coopération future, une consultation a été programmée pour fin novembre ou début décembre, pour confronter les analyses des inspecteurs et celles des maires. « Il nous faudra émettre des avis fondés, pour que cette démarche participe aux décisions sur la rentrée suivante. Il faudra voir comment l'organisation de l'école dans les communes répond à cette tendance. »

« Une confrontation va avoir lieu. Nous avons désormais l'opportunité de nous faire entendre. »

Au-delà du nombre d'enfants par classe, un problème de structure est posé. « On nous a dit "soyez acteurs du système si vous ne voulez pas que l'administration tranche !" ». Il doit y avoir une coopération entre nos communes et nos écoles. La démarche doit être globale, en étudiant par exemple ensemble le positionnement du territoire sur le plan périscolaire. Nous avons en tout cas désormais l'opportunité de nous faire entendre », a indiqué Pierre Guillemant. Prochaines informations suite à la confrontation de fin d'année. Dans le département, les territoires de Bapaume et de Calais se sont engagés dans une démarche similaire. ■